

Le CETEQ salue le dépôt du projet de loi sur la modernisation de la collecte sélective

MONTRÉAL, 24 septembre 2020 - Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETE Q), salue le dépôt du projet de loi sur la modernisation de la collecte sélective.

L'annonce de ce projet de loi est une nouvelle étape importante dans le processus de la modernisation de la collecte sélective. Faisant partie du comité avisé, le CETEQ est heureux de souligner la collaboration et la contribution de tous les membres de celui-ci.

Cette annonce fait aujourd'hui entrer la collecte de matières résiduelles dans la modernité et permettra à tous les organismes et entreprises faisant du recyclage d'être sur le même pied d'égalité. Grâce au principe de responsabilité élargie du producteur (REP) l'atteinte des objectifs en matière de récupération et de recyclage sera rigoureusement suivie et permettra d'imputer les entreprises. Cela permettra également de favoriser des débouchés locaux aux matières et d'être moins dépendant du marché extérieur, ce qui, dans le contexte actuel de fluctuation des prix de la matière, ne peut être qu'une bonne nouvelle.

La période transitoire permettra, par ailleurs, à l'industrie ainsi qu'à tous les acteurs de la chaîne de valeur de s'ajuster et d'améliorer le processus.

Citation

« En tant que représentants de l'industrie de la collecte et du traitement des matières résiduelles, nous sommes enthousiastes de participer à cette transformation, attendue de l'industrie depuis longtemps. Nous avons hâte de collaborer avec le futur organisme de gestion pour permettre de traiter nos matières avec les plus hauts standards. » - Richard Mimeau, directeur général du CETEQ.

À propos du CETEQ

Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETE Q) est l'association patronale qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Les membres du CETEQ œuvrent chaque jour, sur le terrain, à l'assainissement de l'environnement. Nos membres emploient plus de 15 000 travailleurs pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 2.1 milliards de dollars.

Le CETEQ a pour mission la promotion du développement durable et de l'expertise du secteur privé dans l'industrie de l'environnement. Il encourage également des standards de performance élevés et un contexte d'affaires concurrentiel propice à l'innovation et au développement de nouvelles technologies vertes.

- 30 -

Renseignements :
Richard Mimeau, directeur général
CETE Q
rmimeau@ceteq.quebec
514-523-8222